

PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION DES LIEUX

Article R 322-1 du Code des Procédures Civiles d'Exécution

L'an deux mille vingt et un et le trois Novembre

Heure de début des opérations : 09 heures 30 minutes

Heure de fin des opérations : 10 heures 05 minutes

Nous, Elodie CHUFFART, Jean-Pierre ERB, Sandrine JACQUIER, Huissiers de Justice associés au sein de la SELARL LEGALACT, société titulaire d'un office d'huissier de justice à Grenoble (38000), 152 bis, cours Berriat, l'un d'eux soussigné,

1°) La description de l'Immeuble :

Situation et désignation de l'immeuble :

Sur la commune d'Echirolles (38130) 13 avenue du 8 mai 1945 dans un immeuble en copropriété dénommé le Carrare, un parking en sous-sol portant le numéro 6 et un studio au 3^{ème} étage numéro 44



Désignation cadastrale de la propriété

Section	N°	Lieudit	contenance
AV	194		09 a 05 ca



Tenants et Aboutissants de l'immeuble :

Immeuble à usage d'habitation

Description des parties extérieures de l'immeuble :

Immeuble situé à proximité de la ligne de tram, de la mairie d'Echirolles et de la salle de spectacle la Rampe

Description des parties intérieures de l'immeuble :

Studio numéro 44 situé au 3^{ème} étage

Porte d'entrée en très mauvais état

Absence de poignée

Serrure encastrée non fonctionnelle

Verrou en applique et gâche arrachés

Hall d'entrée

Le sol est recouvert d'un revêtement plastifié

Les murs et le plafond sont crépis

Eclairage par un point lumineux au plafond

Coin cuisine

Le sol est recouvert d'un revêtement plastifié

Les murs sont recouverts de faïence ou de crépi

Le plafond est crépi

Eclairage par un point lumineux sous hotte
Un évier inox bac simple, un égouttoir avec plaques de cuisson électrique deux foyers intégrés

Pièce de vie

Le sol est recouvert d'un revêtement plastifié
Les murs et le plafond sont crépis
Une fenêtre à la française, un vantail fixe, châssis PVC, double vitrage
Volets roulants PVC manœuvre par treuil
Eclairage par un point lumineux au plafond

Salle d'eau

La porte d'entrée est arrachée
Le sol est recouvert d'un revêtement plastifié
Les murs sont recouverts de faïence ou de crépi
Le plafond est crépi
Eclairage par un point lumineux mural
Un lavabo en grès sur colonne avec robinet mélangeur
Un bac de douche en grès robinet mélangeur
WC cuvette anglaise chasse d'eau attenante

Mode de chauffage

Chauffage électrique individuel

Mode de production d'eau chaude sanitaire

Eau chaude électrique individuelle

Date de la construction ou date de fin des travaux

2°) Indication des conditions d'occupation et identité des occupants, et droits dont ils se prévalent :

Le studio est occupé par un ou des individus non identifiés
Le studio est peut-être l'objet d'un squat

3°) Le nom et l'adresse du syndic de copropriété, le cas échéant :

CITYA IMMOBILIER 23 rue Hoche 38000 Grenoble

4°) Autres renseignements sur l'immeuble fournis par l'occupant :

Les diagnostics immobiliers :

Les diagnostics immobiliers ont été réalisés par la société ACTE2i

La surface habitable,

L'état de superficie pour 19.75 m² établi par la Société Acte2i est annexé au présent procès-verbal.

Au cours de mes constatations, j'ai pris dix-neuf photographies dont un tirage est annexé à l'expédition.

Les photographies annexées ont été marquées informatiquement d'un filigrane du cachet de l'étude et du nom de l'huissier de justice signataire à l'aide du logiciel GoodFrame.

Je certifie en outre que les photographies insérées dans les présentes constatations ont été prises par mes soins et n'ont subi aucune modification.

Elles sont le fidèle reflet de la réalité constatée sur les lieux.

***Jean-Pierre Erb
Huissier de Justice
Qualifié Commissaire de Justice***